

*Projets de loi privés*

Année financière	Montant
1980-1981	\$1,317,605
1981-1982	\$1,261,066
1982-1983	\$1,541,979

Remarque: Les chiffres indiqués comprennent des paiements d'un total de \$225,750 en 1980-1981, \$227,552 en 1981-1982, et \$228,000 en 1982-1983 qui s'appliquent tant à l'enseignement dans la langue de la minorité qu'à l'enseignement de la langue seconde. Il s'agit du seul état détaillé que nous ayons.

[Traduction]

**M. Smith:** Je demande, madame le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Français]

**Mme le Président:** On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

[Traduction]

## DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, je demande que tous les avis de motion portant production de documents restent au *Feuilleton*.

[Français]

**Mme le Président:** Tous les avis de motion sont-ils réservés?

**Des voix:** D'accord.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES—  
PROJETS DE LOI PRIVÉS

[Traduction]

LA LOI CONSTITUANT EN SOCIÉTÉ L'ÉPARQUE DE L'ÉPARCHIE DES SAINTS CYRILLE ET MÉTHODE DES SLOVAQUES DE RITE BYZANTIN AU CANADA

**M. Jesse P. Flis (Parkdale-High-Park)** propose: Que le projet de loi S-35, tendant à constituer en société l'éparque de l'éparchie des Saints Cyrille et Méthode des Slovaques de rite byzantin au Canada, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des projets de loi privés en général et du Règlement.

—Monsieur le Président, avec l'accord de l'opposition officielle, du Nouveau parti démocratique et du député indépendant d'Edmonton-Est (M. Yurko), et comme le projet de loi a déjà été étudié au Sénat et par le comité permanent des projets de loi privés en général et du Règlement, je propose, appuyé par le député de Hamilton-Ouest (M. Hudecki), le député d'Edmonton-Nord (M. Paproski) et le député de Saskatoon-Est (M. Ogle):

Que la Chambre franchisse sans débat cet après-midi toutes les étapes du S-35.

Je pense que les trois parties sont disposées à voter en une seule fois les trois étapes du projet de loi.

**L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord):** Monsieur le Président, nous ne demandons pas à débattre ce projet de loi. Il était attendu depuis longtemps et nous espérons qu'il sera adopté rapidement.

**Le président suppléant (M. Corbin):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

● (1630)

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 2<sup>e</sup> fois et étudié en comité; rapport est fait du projet de loi qui est lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.)

INITIATIVES PARLEMENTAIRES—  
PROJETS DE LOI PUBLICS

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Corbin):** La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que tous les projets de loi publics d'initiative parlementaire qui précèdent l'article n° 396 restent au *Feuilleton*?

**M. Smith:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député de Terrebonne (M. Comtois) avait pris ses dispositions pour rester à la Chambre un peu plus d'une heure, mais à cause du débat de procédure que nous avons eu, il a dû nous quitter pour assister à la séance du comité fondateur du nouveau comité de la réforme du Sénat. Il a demandé qu'on reporte son projet de loi dans l'ordre où il figurait au *Feuilleton*.

**Le président suppléant (M. Corbin):** La Chambre a entendu la proposition de l'honorable secrétaire parlementaire. Est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (M. Corbin):** Y a-t-il accord unanime pour que les articles qui précèdent le n° 482 sous la rubrique des projets de loi publics d'initiative parlementaire restent au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## LE CODE CRIMINEL

MODIFICATION CONCERNANT L'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS

**M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona)** propose: Que le projet de loi C-682, tendant à modifier le Code criminel (victimes d'infractions), soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.